

Rapport financier semestriel 2015



Sommaire

I. Attestation du responsable	3
II. Rapport semestriel d'activité	
Activité	4
Résultats	4
Situation financière	5
Perspectives 2015	5
Principaux risques – Transactions entre parties liées	5
III. Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015	
Bilan consolidé	6
Compte de résultat	7
Etat du résultat global	8
Variation des capitaux propres	9
Tableau des flux de trésorerie	10
Notes aux comptes semestriels consolidés résumés	11
IV. Rapport des commissaires aux comptes	24

I. Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 26 août 2015

Pierre Berger

Administrateur – Président-directeur général

II. Rapport semestriel d'activité

Activité

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2015 atteint 6,6 milliards d'euros, en hausse de 1,4 %.

Dans les métiers de Travaux, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,9 % en France, mais en croissance de 8,1 % à l'international. Dans la Construction, l'activité est en repli de 6,8 %, en France (- 6,8 %) comme dans le reste de l'Europe (- 6,6 %) ; la commercialisation de logements est, en revanche, toujours dynamique. Dans les Infrastructures (ex Travaux Publics), le chiffre d'affaires se contracte de 3,4 % ; il est en retrait de 7,9 % en France, particulièrement dans la Route, mais en progression de 12,8 % hors de France, grâce, notamment, à la reprise qui se confirme en Espagne et à l'intégration des sociétés récemment acquises à l'international, ICCI (Canada) et Puentes y Torones (Colombie). Dans l'Énergie, l'activité est en hausse de 14,9 % en France, soutenue par la montée en charge des travaux réalisés par la branche sur la LGV Bretagne-Pays de la Loire (BPL) et sur la centrale solaire de Cestas en Gironde, et en croissance de 17,6 % hors de France.

Dans les Concessions, le chiffre d'affaires d'APRR progresse de 2,7 %, porté par l'augmentation du trafic de 2,2 %. Au global, les Concessions enregistrent une croissance solide de 3,9 %.

Millions d'euros	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2014	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2015	Variations	
			Structure réelle	Périmètre et change constants
Construction	1 770	1 650	-6,8%	-6,7%
dont immobilier	281	305		
Infrastructures	2 072	2 002	-3,4%	-5,0%
Energie	1 554	1 794	+15,4%	+14,5%
Total travaux	5 396	5 446	+0,9%	+0,1%
Concessions (hors IFRIC 12)	1 115	1 159	+3,9%	+3,9%
Total groupe (hors IFRIC 12)	6 511	6 605	+1,4%	+0,7%
Dont :				
. France	5 424	5 430	+0,1%	-0,1%
. Europe	979	1 010	+3,2%	+2,9%
. Reste du monde	108	165	+52,8%	+24,1%
Chiffre d'affaires « Construction » des Concessions (IFRIC 12)	119	86	n.s.	

Résultats

Le résultat opérationnel courant progresse de 3,8 % à 596 millions d'euros ; la marge opérationnelle atteint ainsi 9,0 % contre 8,8 % au 30 juin 2014.

Dans la Construction, la marge opérationnelle reste élevée à 3,5 % (3,7 % en juin 2014) ; elle poursuit son redressement dans l'Énergie (2,8 % pour 2,6 % en juin 2014) conformément au plan de marche de la branche. Dans la branche Infrastructures, en revanche, la marge est affectée par la chute de l'activité et de la rentabilité du pôle Construction Métallique en France. Elle est ainsi ramenée à - 2,1 % (- 1,5 % en 2014), alors que le génie civil et la route font preuve d'une bonne résilience.

Dans ce contexte, et compte tenu d'un environnement toujours difficile en France, la rentabilité des Travaux a bien résisté au cours du semestre et s'établit à 1,2 % (1,4 % en juin 2014).

Dans les Concessions, la marge opérationnelle croît à 46,9 % (45,9 % en juin 2014) sous l'effet de la bonne tenue du trafic autoroutier et de la maîtrise des dépenses d'exploitation.

Le coût de l'endettement financier net baisse de 37 M€ (malgré l'amortissement anticipé du coût de structuration des lignes de crédits contractées en 2012 chez APRR et Eiffarie). Cette diminution des frais financiers, conjuguée à l'amélioration du résultat opérationnel courant, porte le résultat net part du Groupe à 79 M€ contre 69 M€ en juin 2014 (+ 14,5 %) malgré la prise en compte de coûts de restructuration plus importants que par le passé, principalement dans la construction métallique.

Situation financière

L'endettement financier net, hors juste valeur de la dette CNA et des swaps, s'établit à 12,2 Mds€, en baisse de 401 M€ sur 12 mois. La variation saisonnière du besoin de fonds de roulement reste contenue à 394 M€ (pour 442 M€ en juin 2014 et 639 M€ en juin 2013).

La dette financière est essentiellement logée dans les Concessions, sans recours sur Eiffage, à hauteur de 11,9 Mds€. L'endettement financier net de la holding et des branches travaux est en nette diminution à 300 M€ (pour 607 M€ en juin 2014 et 911 M€ en juin 2013).

La liquidité est, de ce fait, en forte augmentation à 2,1 Mds€ pour 1,5 Md€ à fin juin 2014, composée d'une trésorerie disponible de 1,1 Md€ et d'une ligne de crédit non utilisée d'1 Md€ à échéance fin septembre 2019 (avec extension possible).

APRR a, de son côté, contracté un emprunt BEI de 275 M€ à 7 ans.

Perspectives 2015

Le carnet de commandes reste élevé à 11,9 Mds€ (+ 1 % depuis le 1er janvier 2015) et assure 12,2 mois d'activité aux branches Travaux.

Compte tenu de la dynamique opérationnelle des Concessions, de la résistance des marges Travaux et de la baisse significative des frais financiers, le Groupe anticipe une nouvelle progression de son résultat net part du Groupe, malgré un léger repli de son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année.

Principaux risques – transactions entre parties liées

Les facteurs de risques auxquels le Groupe est soumis sont exposés aux pages 132 à 135 du document de référence de la société enregistré sous le n° D.15-0204. Il n'y a pas, à la date du présent rapport financier, de modification ou d'incertitude relative à ces risques, susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité et les résultats du 2e semestre 2015. L'appréciation de l'exposition du Groupe à des covenants financiers est détaillée dans la note 10 de l'annexe aux comptes au 30 juin 2015 ci-après.

Les transactions entre parties liées sont exposées à la note 15 de l'annexe.

III. Comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015

Bilan consolidé

En millions d'euros

Actif	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014*
Actif non courant			
Immobilisations corporelles		1 456	1 463
Immeubles de placement		6	5
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		11 844	12 069
Goodwill		2 884	2 873
Autres immobilisations incorporelles		171	175
Participations dans les entreprises associées	7	94	102
Actifs financiers non courants	10	1 841	1 673
Impôts différés	8	293	301
Total actif non courant		18 589	18 661
Actif courant			
Stocks		552	518
Clients et autres débiteurs	10	4 235	3 962
Impôts courants		116	90
Actifs financiers courants	10	22	17
Autres actifs		1 302	1 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10-11	2 395	4 265
Actifs détenus en vue de la vente		49	49
Total actif courant		8 671	10 160
Total de l'actif		27 260	28 821
Capitaux propres et passif		30 juin 2015	31 décembre 2014*
Capitaux propres			
Capital	9	382	369
Réserves consolidées		2 895	2 617
Cumul des autres éléments du résultat global		(304)	(359)
Résultat de l'exercice		79	275
Capitaux propres part du Groupe		3 052	2 902
Participations ne donnant pas le contrôle		159	76
Total des capitaux propres		3 211	2 978
Passif non courant			
Emprunts	10-12	12 113	14 140
Impôts différés	8	1 139	1 077
Provisions non courantes	13	584	599
Autres passifs non courants		55	51
Total passif non courant		13 891	15 867
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers	10	2 782	2 884
Emprunts et dettes financières diverses	10-12	1 457	1 337
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	10-12	1 730	1 601
Dettes d'impôt sur le résultat		64	65
Provisions courantes	13	485	477
Autres passifs		3 620	3 592
Passifs détenus en vue de la vente		20	20
Total passif courant		10 158	9 976
Total des capitaux propres et passifs		27 260	28 821

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

Compte de résultat consolidé

En millions d'euros

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014*
Produit des activités opérationnelles	5	6 603	6 597
Autres produits de l'activité		1	2
Achats consommés		(1 292)	(1 170)
Charges de personnel		(1 659)	(1 699)
Charges externes		(2 543)	(2 650)
Impôts et taxes		(178)	(179)
Dotations aux amortissements		(428)	(425)
Dotations aux provisions (nettes de reprises)		8	(15)
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis		32	54
Autres produits et charges d'exploitation		52	59
Résultat opérationnel courant		596	574
Autres produits et charges opérationnels		(49)	(28)
Résultat opérationnel		547	546
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		13	19
Coût de l'endettement financier brut		(349)	(392)
Coût de l'endettement financier net		(336)	(373)
Autres produits et charges financiers		(7)	(15)
Quote-part du résultat des entreprises associées		(2)	(4)
Impôt sur le résultat		(60)	(47)
Résultat net		142	107
- Part du Groupe		79	69
- Participations ne donnant pas le contrôle		63	38
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
Résultat de base par action (part du Groupe)		0,88	0,78
Résultat dilué par action (part du Groupe)		0,85	0,76

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

Etat du résultat global

En millions d'euros

	Notes	30 juin 2015	30 juin 2014*
Résultat net		142	107
Eléments non recyclables en résultat net			
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies		17	(20)
Impôt sur éléments non recyclable		(6)	7
Quote-part des gains et pertes sur éléments non recyclables des entreprises associées		-	-
Eléments recyclables en résultat net			
Ecart de conversion		-	(1)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		104	32
Impôts sur éléments recyclable		(39)	(14)
Quote-part des gains et pertes sur éléments recyclables des entreprises associées		3	1
Autres éléments du résultat global		79	5
Résultat global		221	112
- Part du Groupe		134	78
- Participations ne donnant pas le contrôle		87	34

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Instruments financiers	Avantages du personnel	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2014*	358	249	2 438	7	(327)	(20)	2 705	(7)	2 698
Opérations sur capital	11	92	-	-	-	-	103	-	103
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Paiements fondés sur des actions	-	-	2	-	-	-	2	-	2
Distribution	-	-	(108)	-	-	-	(108)	(2)	(110)
Acquisitions et autres variations de minoritaires	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(2)	(3)
Transactions avec les actionnaires	11	92	(105)	-	-	-	(2)	(4)	(6)
Résultat net de la période	-	-	69	-	-	-	69	38	107
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	21	(12)	9	(3)	6
Résultat global	-	-	69	-	21	(12)	78	35	113
Capitaux propres au 30/06/2014*	369	341	2 402	7	(306)	(32)	2 781	24	2 805

	Capital	Primes	Réserves	Ecart de conversion	Instruments financiers	Avantages du personnel	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2015*	369	341	2 551	4	(317)	(46)	2 902	76	2 978
Opérations sur capital	13	104	-	-	-	-	117	-	117
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	10	-	-	-	10	-	10
Paiements fondés sur des actions	-	-	3	-	-	-	3	-	3
Distribution	-	-	(111)	-	-	-	(111)	(5)	(116)
Acquisitions et autres variations de minoritaires	-	-	(3)	-	-	-	(3)	1	(2)
Transactions avec les actionnaires	13	104	(101)	-	-	-	16	(4)	12
Résultat net de la période	-	-	79	-	-	-	79	63	142
Autres éléments du résultat global	-	-	-	1	44	10	55	24	79
Résultat global	-	-	79	1	44	10	134	87	221
Capitaux propres au 30/06/2015	382	445	2 529	5	(273)	(36)	3 052	159	3 211

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En millions d'euros

	Notes	juin 2015	juin 2014*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		4 120	1 844
Incidence des variations de cours des devises		1	-
Trésorerie d'ouverture corrigée		4 121	1 844
Résultat net		142	107
Résultat des sociétés mises en équivalence		2	4
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		5	6
Dotation nette aux amortissements et provisions		394	389
Autres résultats sans effet sur la trésorerie		34	5
Résultat sur cessions		(10)	(14)
Autofinancement		567	497
Charge nette d'intérêts		291	367
Intérêts versés		(465)	(488)
Charge d'impôt sur le résultat		60	40
Impôt sur le résultat payé		(63)	(105)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(394)	(442)
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		(4)	(131)
Immobilisations incorporelles		(7)	(13)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé		(104)	(99)
Immobilisations corporelles		(100)	(70)
Immobilisations financières		(192)	(204)
Total des acquisitions d'immobilisations		(403)	(386)
Cessions d'immobilisations (1)		42	359
Trésorerie des entités acquises / cédées		1	(5)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(360)	(32)
Dividendes versés aux actionnaires		(116)	(110)
Augmentation de capital		117	103
Acquisitions / cessions d'intérêts minoritaires		-	(7)
Rachats et reventes d'actions propres		10	2
Remboursement d'emprunts (1) (2)		(3 722)	(796)
Emission d'emprunts (2)		2 172	1 496
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		(1 539)	688
Variation de trésorerie (I + II + III)		(1 903)	525
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	11	2 218	2 369

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

(1) Sur le 1er semestre 2014, ces postes incluent la sortie de l'immobilisation et de l'emprunt relatif à l'Hôpital Sud Francilien suite à la résiliation du bail emphytéotique.

(2) Sur le 1er semestre 2015, les postes remboursement et émission d'emprunts intègrent respectivement (3 423) millions d'euros et 1 818 millions d'euros relatifs au groupe Financière Eiffarie.

Notes aux comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2015

(Sauf indication contraire tous les chiffres cités sont exprimés en millions d'euros)

1. Informations générales

Le groupe Eiffage est domicilié à Vélizy-Villacoublay, 3-7 place de l'Europe, France.

Ses actions sont cotées sur Euronext Paris compartiment A.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les six mois écoulés au 30 juin 2015 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 août 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2014 sont disponibles sur demande au Siège Social. Ils sont également disponibles sur l'adresse web www.eiffage.com.

Faits significatifs du 1^{er} semestre 2015

Au cours du 1^{er} semestre 2015, Eiffage SA a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe en France et à l'étranger, ayant conduit à l'émission de 3 162 525 actions de 4 euros de nominal chacune. A l'issue de cette opération, le capital social de la société Eiffage SA s'élève à 381 735 964 euros.

Le 19 février 2015, Eiffage et sa filiale APRR ont refinancé les lignes de crédit contractées en 2012 et qui venaient à échéance en février 2017. L'opération d'un montant total de 3,3 milliards d'euros comprend deux lignes de crédit aux caractéristiques suivantes :

- une ligne de crédit « revolver » chez APRR d'un montant de 1,8 milliard d'euros à 5 ans (avec deux extensions possible d'une année chacune) et portant intérêt à Euribor + 45 pbs.
- une ligne de crédit à terme chez Eiffage d'un montant initial de 1,5 milliard d'euros à 5 ans (avec deux extensions possible d'une année chacune) et portant intérêt à Euribor + 100 pbs.

Le 9 avril 2015, l'Etat et les sociétés concessionnaires d'autoroute ont signé un protocole d'accord prévoyant notamment :

- Un gel des tarifs en 2015 compensé par des hausses tarifaires additionnelles sur les années futures,
- La compensation, sous forme de hausses tarifaires additionnelles sur les années futures, du relèvement de la redevance domaniale intervenu en 2013,
- La participation des sociétés concessionnaires d'autoroute au financement des infrastructures de transport, au travers d'une contribution annuelle au budget de l'AFITF et d'un investissement dans un fonds dédié à la modernisation écologique des transports,
- La mise en œuvre du plan de relance autoroutier compensé par un allongement de la durée des concessions.

Etant donné que la mise en œuvre de l'ensemble des dispositions de ce protocole reste sous réserve de la signature des avenants aux contrats de concession correspondants validés par le Conseil d'Etat, aucune incidence n'a été constatée dans les comptes au 30 juin.

2. Saisonnalité de l'activité

Les métiers exercés par le Groupe sont affectés par la saisonnalité de leur activité, en particulier dans les domaines des travaux routiers en raison des conditions climatiques moins favorables sur le 1^{er} semestre et des concessions autoroutières en raison du trafic plus élevé constaté au cours de la période estivale du début du 2^{ème} semestre. Le chiffre d'affaires et le résultat du 1^{er} semestre ne peuvent pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par ailleurs par une consommation de trésorerie d'exploitation au cours du 1^{er} semestre.

L'impact de cette saisonnalité ne fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels.

3. Principes et méthodes comptables appliqués aux comptes intermédiaires résumés et normes utilisées

Les comptes intermédiaires résumés au 30 juin 2015 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Le Groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice 2014 à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et taxes » adoptée par l'Union Européenne le 13 juin 2014 et applicable obligatoirement à compter du 1er janvier 2015.

Les incidences de cette interprétation sur les comptes du Groupe sont présentées en note 18.

Le Groupe étudie actuellement les éventuels impacts sur ses comptes, des normes, amendements ou interprétations publiées au 30 juin 2015 dont la date d'application est postérieure à l'exercice en cours et notamment :

IFRS 9 « Instruments financiers »,
IFRS 15 « Reconnaissance du revenu ».

4. Estimations et jugements comptables significatifs

La préparation de comptes consolidés conformes aux normes IFRS nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs figurant au bilan, les passifs éventuels mentionnés dans l'annexe, ainsi que les charges et les produits du compte de résultat. Ces estimations et hypothèses sont effectuées sur la base d'une expérience passée et de divers autres facteurs dans l'environnement économique et financier actuel qui rend difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Il est possible que les montants effectifs se révélant ultérieurement soient différents des estimations et des hypothèses retenues.

Elles concernent essentiellement :

- l'avancement des contrats de construction et l'évaluation du résultat à terminaison (clients à l'actif, autres dettes au passif, produits au compte de résultat) ;
- les provisions ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- le calcul des avantages du personnel (taux d'actualisation, inflation, taux de progression des salaires) ;
- les calculs de perte de valeur : principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables (modèle, taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) ;
- La recouvrabilité des actifs d'impôts différés.

En ce qui concerne les contrats de construction, les estimations et hypothèses relatives à leur avancement et à l'évaluation de leur résultat à terminaison sont revues régulièrement, contrat par contrat, sur le fondement des informations disponibles. Le cas échéant, des produits réclamatoires peuvent être enregistrés dès que leur recouvrement est probable.

Les coûts engagés, ceux qui restent à supporter et les coûts éventuels de garanties sont analysés, et leur évaluation repose sur la meilleure estimation des dépenses nécessaires pour remplir les obligations contractuelles du Groupe.

Les hypothèses retenues tiennent compte des contraintes techniques et contractuelles propres à chaque contrat.

5. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle suit l'organisation interne du Groupe telle que présentée à la Direction selon les différents métiers exercés à savoir :

- Construction : aménagement urbain, conception-construction de bâtiments, promotion immobilière, maintenance et travaux services ;
- Infrastructures : génie civil, conception-construction routière et ferroviaire, assainissement, terrassement et construction métallique ;
- Energie : conception, réalisation, intégration et exploitation maintenance de systèmes et d'équipements d'énergies et de télécommunications ;
- Concessions : construction et gestion d'ouvrages dans le cadre de contrat de concession et de partenariats public-privé ;
- Holding : gestion des participations et services aux sociétés du Groupe.

Depuis le 1er janvier 2015, le pôle Construction métallique (ex branche Métal) est rattaché à la branche Travaux Publics dorénavant nommée Infrastructures et le pôle Industrie (ex branche Métal) à la branche Energie.

Les données du premier semestre 2014 ont été retraitées en conséquence, ainsi le produit des activités opérationnelles de l'ex branche Métal a été transféré à la branche Infrastructures pour 295 millions d'euros et à la branche Energie pour 133 millions d'euros et le résultat opérationnel courant a été transféré à la branche Infrastructures pour 12 millions d'euros.

5.1 Premier semestre 2015

Par secteur d'activité

	Construction	Infrastructures	Energie	Concessions	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat							
Produit des activités opérationnelles	1 657	2 047	1 639	1 249	11	-	6 603
Ventes inter-secteur	28	55	155	1	29	(268)	-
Total	1 685	2 102	1 794	1 250	40	(268)	6 603
Résultat opérationnel courant	58	(43)	50	544	(13)	-	596
Résultat opérationnel	47	(67)	42	543	(18)	-	547

Par zone géographique

	France	Autres pays
Produit des activités opérationnelles	5 505	1 098

5.2 Premier semestre 2014*

Par secteur d'activité

	Construction	Infrastructures	Energie	Concessions	Holding	Eliminations	Total
Compte de résultat							
Produit des activités opérationnelles	1 758	2 086	1 448	1 288	17	-	6 597
Ventes inter-secteur	15	50	100	1	58	(224)	-
Total	1 773	2 136	1 548	1 289	75	(224)	6 597
Résultat opérationnel courant	65	(31)	41	512	(13)	-	574
Résultat opérationnel	53	(36)	31	514	(16)	-	546

Par zone géographique

	France	Autres pays
Produit des activités opérationnelles	5 532	1 065

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18 et à la réorganisation de la branche Métal décrite en note 5.

6. Evolution du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation concernent principalement l'acquisition, début 2015 de la société Colombienne Puentes y Torones au sein de la branche Infrastructures et de la société Metralor dans la branche Energie.

Les incidences sur les comptes au 30 juin 2015 globalisées ci-dessous intègrent l'exploitation des sociétés acquises, à compter de leur entrée dans le périmètre, ainsi que l'exploitation des sociétés intégrées sur le second semestre 2014 (principalement la société Canadienne Innovative Civils Constructors Inc. dans la branche Infrastructures).

Incidence sur les postes du bilan :

- actifs non courants 9 millions d'euros ;
- actifs courants 8 millions d'euros ;
- passifs non courants 8 millions d'euros ;
- passifs courants 13 millions d'euros.

Incidence sur l'exploitation :

- chiffre d'affaires 49 millions d'euros ;
- résultat opérationnel 1 million d'euros ;
- coût de l'endettement financier net néant ;
- résultat net néant.

Le coût des acquisitions net de cession est de 14 millions d'euros.

7. Variation des participations dans les entreprises associées

Au 1 ^{er} janvier 2015	102
Résultat de la période	(2)
Dividendes distribués	(5)
Variation de capital	-
Variation de juste valeur des instruments financiers	3
Autres	(4)
Au 30 juin 2015	94

8. Impôts différés

	30 juin 2015	31 décembre 2014*
Impôts différés actifs	293	301
Impôts différés passifs	1 139	1 077
Position nette passive	846	776

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

9. Capital social

Le capital social est composé de 95 433 991 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 4 euros de nominal chacune.

	Nombre d'actions total	Dont actions Autodétenues	Nombre d'actions en circulation
Au 1 ^{er} janvier 2015	92 271 466	(3 139 125)	89 132 341
Augmentation de capital réservée aux salariés	3 162 525		3 162 525
Achat - vente - attribution		303 866	303 866
Au 30 juin 2015	95 433 991	(2 835 259)	92 598 732

Au cours du 1^{er} semestre 2015, au titre des plans d'options, le Groupe a procédé à l'acquisition de 96 063 titres Eiffage et à l'attribution de 436 596 titres.

Dans le cadre du contrat de liquidité, 1 739 472 actions Eiffage ont été achetées et 1 702 805 vendues.

	Nombre d'actions total	Dont actions Autodétenues	Nombre d'actions en circulation
Au 1 ^{er} janvier 2014	89 438 630	(2 133 641)	87 304 989
Augmentation de capital réservée aux salariés	2 832 836	-	2 832 836
Achat - vente - attribution	-	97 838	97 838
Au 30 juin 2014	92 271 466	(2 035 803)	90 235 663

Au cours du 1^{er} semestre 2014, au titre des plans d'options, le Groupe a procédé à l'acquisition de 90 479 titres Eiffage et à l'attribution de 214 700 titres.

Dans le cadre du contrat de liquidité, 1 203 923 actions Eiffage ont été achetées et 1 177 540 vendues.

10. Actifs et passifs financiers

30 juin 2015

Actifs Financiers	Valeur au bilan	Catégories Comptables (1)				Mode de détermination de la juste valeur			
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
							Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données non observables
Acrifs financiers non courants	1 841	154	-	1 680	7	1 841		1 841	
Clients et autres débiteurs	4 235	-	-	4 235	-	4 235		4 235	
Actifs financiers courants	22	-	-	22	-	22		22	
Autres créances d'exploitation courantes	659	-	-	659	-	659		659	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 395	-	2 395	-	-	2 395	925	1 470	
TOTAL	9 152	154	2 395	6 596	7	9 152	925	8 227	

(1) Il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers. De plus, le Groupe ne détient pas d'actifs entrant dans la catégorie "Actifs détenus jusqu'à leur échéance".

Passifs financiers	Valeur au bilan	Catégories Comptables			Mode de détermination de la juste valeur			
		Passifs au coût amorti	Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture	Juste Valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
						Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données non observables
Emprunts et autres financements	15 300 (1)	14 668	-	632	15 835		15 835	
Dettes Fournisseurs	2 782	2 782	-	-	2 782		2 782	
Autres dettes d'exploitation	1 339	1 339	-	-	1 339		1 339	
TOTAL	19 421	18 789	-	632	19 956		19 956	

(1) Dont 10 651 millions d'euros représentant le montant à 100 % de la dette de l'ensemble Financière Eiffarie.

31 décembre 2014*

Catégories Comptables (1)						Mode de détermination de la juste valeur			
						Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
		Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	Juste Valeur	Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données non observables
Actifs Financiers	Valeur au bilan								
Acrifs financiers non courants	1 673	151	-	1 512	10	1 673		1 673	
Clients et autres débiteurs	3 962	-	-	3 962	-	3 962		3 962	
Actifs financiers courants	17	-	-	17	-	17		17	
Autres créances d'exploitation courantes	633	-	-	633	-	633		633	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 265	-	4 265	-	-	4 265	2 384	1 881	
TOTAL	10 550	151	4 265	6 124	10	10 550	2 384	8 166	

(1) Il n'a été procédé à aucun reclassement entre les différentes catégories d'actifs financiers. De plus, le Groupe ne détient pas d'actifs entrant dans la catégorie "Actifs détenus jusqu'à leur échéance".

Passifs financiers	Catégories Comptables				Mode de détermination de la juste valeur			
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Instruments financiers de couverture	Juste Valeur	Prix coté sur un marché actif	Modèle interne avec données de marché observables	Modèle interne avec données non observables
Emprunts et autres financements	17 078 (1)	16 331	-	747	17 779		17 779	
Dettes Fournisseurs	2 884	2 884	-	-	2 884		2 884	
Autres dettes d'exploitation	1 367	1 367	-	-	1 367		1 367	
TOTAL	21 329	20 582	-	747	22 030		22 030	

* Chiffres retraités conformément au changement de méthode comptable lié à l'application d'IFRIC 21 "Droits et taxes" décrit en note 18.

(1) Dont 12 462 millions d'euros représentant le montant à 100 % de la dette de l'ensemble Financière Eiffarie.

Covenants financiers

Eiffarie, dans le cadre de la Convention de Crédit d'un montant de 1 500 millions d'euros mise en place en février 2015, pour le refinancement des emprunts souscrits successivement en 2006 et 2012 pour l'acquisition du groupe APRR d'une part, et APRR vis-à-vis de la Caisse Nationale des autoroutes, de la BEI et des prêteurs de ses crédits bancaires d'autre part, se sont engagés au respect par le groupe APRR des deux ratios suivants :

- Dette nette / EBITDA doit rester inférieur à 7,00 ;
- EBITDA / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2.

Au 30 juin 2015, ces deux ratios s'établissent respectivement à 4,9 et à 5,3.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette du groupe Eiffarie.

VP2, société mère de la Compagnie Eiffage du Viaduc de Millau, s'est engagée vis-à-vis des prêteurs dans le cadre des financements mis en place en juillet 2007 pour un montant total de 573 millions d'euros, au respect d'un certain nombre de ratios calculés périodiquement les 25 mai et 25 novembre de chaque année par référence à un modèle financier et répondant à des définitions contractuelles spécifiques :

- Ratio de couverture annuelle du service de la dette, au titre de l'année précédant la date de calcul et de chacune des cinq années suivantes, supérieur ou égal à 1,05 ;
- Ratio de couverture de la dette, calculé sur la durée des prêts, supérieur ou égal à 1,15 ;
- Ratio de couverture de la dette, calculé sur la durée de la concession, supérieur ou égal à 1,25.

Lors du dernier calcul réalisé au titre du 1er semestre 2015, VP2 a satisfait à l'ensemble des contraintes avec des valeurs respectivement comprises entre 1,15 et 1,82 pour le premier ratio et s'établissant respectivement à 1,39 et 1,85 pour les deuxième et troisième ratios.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société VP2.

Dans le cadre de la convention de crédit signée pour la concession de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et la maintenance de la section Langon-Pau de L'autoroute A65, A'liénor s'est engagée à respecter un certain nombre de ratios financiers :

- Ratio de fonds propres 20/80 (minimum de 20% d'apports en fonds propres pour 80% d'encours de crédit à terme) ;
- Ratio de couverture des intérêts historique (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) égal à 1 à chacune des dates de paiement d'intérêts ;
- Ratio de couverture des intérêts prévisionnel (faisant appel à des termes répondant à des définitions contractuelles spécifiques) égal à 1 à chacune des dates de paiement d'intérêts.

Lors du dernier calcul, réalisé sur le 1er semestre 2015, le premier ratio s'établit à 23,63 / 76,37 et les deux suivants à 1,00.

Le non-respect de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité de la dette de la société A'liénor.

Eifficentre est une société dédiée au financement, la conception, à la réalisation de services, travaux et fournitures assurant des économies d'énergie sur un périmètre de dix-huit lycées et de quatre bâtiments administratifs de la Région Centre. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 23 juillet 2010, Eifficentre s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à maintenir les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition du 28 novembre 2012, puis à chaque date de test ultérieur soit 30/06 et 31/12 :

- Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;
- Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- Ratio de couverture de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.

Au 30 juin 2015, ces ratios s'établissent respectivement à 9,25 ; 9,00 et 8,98.

Le non-respect de l'un de ces ratios à deux dates de test consécutives serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette projet de la société Eifficentre.

Eiffly 54 est une société dédiée au financement, la conception, la démolition-reconstruction et pour partie l'entretien-maintenance du lycée Jean Zay à Jarny. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 11 février 2011, Eiffly 54 s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à maintenir les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition de la phase 1 intervenue le 10 octobre 2013 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;
- Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- Ratio de couverture de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.

Au 30 juin 2015, ces ratios s'établissent respectivement à 1,41 ; 1,35 et 2,07.

Le non-respect de l'un de ces ratios à trois dates de test consécutives serait considéré comme un cas de déchéance du terme avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Eiffly 54.

Eifficol 1 est une société dédiée en partie au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation-maintenance de quatre collèges situés à Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Clichy-sous-Bois et Le Raincy. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 5 avril 2012, Eifficol 1 s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à respecter les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition intervenue le 18 août 2014 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;

- Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.

Lors du calcul au 30 juin 2015, ces ratios s'établissent respectivement à 1,58 ; 1,39 et 1,58.

Le non-respect de l'un de ces ratios à une date de test serait considéré comme un cas de déchéance du terme avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Eifficol 1.

Eifficol 3 est une société dédiée en partie au financement, à la conception, à la construction et à l'exploitation-maintenance de quatre collèges situés au Blanc-Mesnil, Bondy, Noisy-le-Grand et Saint-Denis/Saint-Ouen. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 5 avril 2012, Eifficol 3 s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à respecter les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition intervenue le 18 août 2014 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;
- Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,15.

Lors du calcul au 30 juin 2015, ces ratios s'établissent respectivement à 1,70 ; 1,62 et 1,77.

Le non-respect de l'un de ces ratios à une date de test serait considéré comme un cas de déchéance du terme avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Eifficol 3.

Eiffigreen est une société dédiée en partie au financement, à la conception, à la réalisation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation technique des ouvrages relatifs au projet Grenoble Energie Enseignement Recherche. Dans le cadre d'un contrat de crédit long terme en date du 20 juillet 2012, Eiffigreen s'est engagée vis-à-vis des prêteurs, à maintenir les ratios ci-dessous, à compter de la mise à disposition le 19 juin 2015 et chaque 30 juin et 31 décembre :

- Ratio annuel de couverture du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal 1,10 ;
- Ratio annuel de couverture prévisionnel du service de la dette. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10 ;
- Ratio de couverture de la dette, correspondant à la valeur actualisée des cash-flows futurs pour le service de la dette prévisionnelle du projet sur l'encours de la dette à la date du calcul. Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,10.

Lors du calcul au 30 juin 2015, ces ratios s'établissent respectivement à N/A ; 1,47 et 1,59.

Le non-respect de l'un de ces ratios à une date de test serait considéré comme un cas de déchéance du terme avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette de la société Eiffigreen.

Par ailleurs, le programme de titrisation de créances commerciales d'un montant maximum de 400 millions d'euros dont dispose Eiffage est utilisé à hauteur de 346 millions d'euros au 30 juin 2015.

La disponibilité de cette ligne n'est pas subordonnée au respect de ratios financiers.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les suivants :

		juin 2015	juin 2014
A l'actif			
Les valeurs mobilières de placement (1)		925	1 056
Les disponibilités (1)		1 470	1 617
	(I)	2 395	2 673
Au passif			
Les soldes créditeurs de banque	(II)	177	304
Trésorerie à la clôture (cf. Tableau des Flux de Trésorerie)	(I – II)	2 218	2 369

(1) Investies en OPCVM monétaires réguliers ou en certificats de dépôts bancaires à vue.

12. Variation des emprunts

	Au début de l'exercice	Modification de périmètre	Autres mouvements	Variation juste valeur des instruments financiers	Augmentations	Diminutions	À la fin de la période
Emprunts non courants et partie à moins d'un an des emprunts non courants (1)	15 741	6	9	(112)	1 934	(3 735)	13 843
Découverts bancaires	145	2	-	-	30	-	177
Autres emprunts et dettes financières diverses	1 192	-	7	4	282	(205)	1 280
Emprunts et dettes financières diverses	1 337	2	7	4	312	(205)	1 457

(1) Incidence dans la variation des emprunts des retraitements de locations-financement (Norme IAS 17) : 44 (72)

13. Provisions

	Au début de l'exercice	Variations de périmètre et change	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	A la fin de la période
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés (1)	265	-	7	(7)	-	(2)	263
Provisions pour engagements de retraite (2)	298	-	11	(9)	-	(16)	284
Provisions pour médailles du travail	33	-	-	-	-	1	34
Autres provisions non courantes	3	4	-	(4)	-	-	3
Provisions non courantes	599	4	18	(20)	-	(17)	584
Provisions pour maintien en état des ouvrages concédés	34	-	-	-	-	1	35
Provisions pour pertes à terminaison	32	-	24	(22)	(1)	(1)	32
Provisions pour restructurations	16	-	20	(6)	-	5	35
Provisions pour risques immobiliers	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garanties données	107	-	26	(11)	(5)	(1)	116
Provisions pour litiges et pénalités	63	-	8	(10)	(2)	-	59
Provisions pour engagements de retraite	15	-	-	-	-	-	15
Provisions pour médailles du travail	3	-	-	-	-	-	3
Provisions pour autres passifs	207	(4)	19	(25)	(5)	(2)	190
Provisions courantes	477	(4)	97	(74)	(13)	2	485

(1) Les dotations incluent 5 millions d'euros au titre de l'actualisation financière.

(2) Ecart actuariel de la période en autres mouvements pour (16) millions d'euros.

Chacune des lignes de provisions courantes indiquées ci-avant est l'addition d'un certain nombre de litiges liés essentiellement aux contrats de construction qui, pris individuellement, sont de montants non significatifs. L'échéance de ces provisions, liées au cycle d'exploitation, est généralement inférieure à un an. Aucun montant en remboursement n'est attendu.

14. Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments de couverture de taux d'intérêts avec pour objectif de réduire l'exposition des emprunts, contractés à taux variable, à une variation des taux d'intérêts.

Ces instruments font l'objet d'une documentation justifiant la relation de couverture et son efficacité.

Le Groupe exerce quasi exclusivement son activité dans la zone euro. En conséquence, l'évolution des cours de monnaies différentes de l'euro n'a que peu d'impact sur les états financiers.

15. Transaction avec les parties liées

Le Groupe n'a pas d'entreprises liées telles que définies par la norme IAS 24, à l'exception des participations dans les entreprises associées avec lesquelles il opère des transactions à des conditions de marché.

16. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée sur la base de la meilleure estimation du taux moyen attendu pour l'exercice annuel. Ce taux moyen attendu prend en compte la diversité géographique du Groupe.

17. Litiges – Arbitrages – Autres engagements

Dans le cadre de son activité courante, le Groupe est engagé dans un certain nombre de litiges. Les affaires décrites ci-après ont fait l'objet, si nécessaire, de provisions considérées comme suffisantes en l'état actuel des dossiers.

Plusieurs sociétés du Groupe font actuellement l'objet d'enquêtes ou de procédures menées par le Conseil de la concurrence ou d'autres organismes afin de déterminer si elles ont participé à des pratiques visant à restreindre les conditions de concurrence sur certains marchés de travaux publics, ou de construction en France. Compte tenu des provisions déjà constatées, le Groupe ne prévoit pas d'incidence négative significative au cours des exercices ultérieurs.

De par son activité routière, le Groupe utilise des produits issus de l'industrie pétrolière pour la fabrication de ses matériaux.

A ce titre, ainsi qu'en raison de l'utilisation de sites industriels anciens, le Groupe est susceptible d'être recherché au titre d'éventuelles pollutions environnementales.

L'activité du Groupe liée à la construction d'ensembles immobiliers peut entraîner des risques de malfaçons dont la durée de révélation peut aller jusqu'à dix années et dont les coûts de réparation peuvent être significatifs. A ce titre, le Groupe est, au-delà de franchises, couvert par des contrats d'assurance décennale. Les provisions nécessaires ont été constituées et le Groupe n'attend pas de conséquence significative à ce titre.

Concernant les litiges sur la date de mise en service du stade Pierre Mauroy de Lille, opposant la filiale d'Eiffage exploitant le stade et la Métropole Européenne de Lille, un recours contentieux a été déposé auprès du tribunal administratif fin juillet 2015.

A propos de la concession ferroviaire de la ligne à grande vitesse entre la France et l'Espagne, faute d'un accord sur la restructuration de sa dette avec ses créanciers et les gouvernements de la République Française et du Royaume d'Espagne, TP Ferro a présenté au tribunal de commerce de Gérone une demande volontaire de mise sous administration judiciaire le 17 juillet 2015. L'exploitation de la concession se poursuit et l'objectif de TP Ferro reste de trouver rapidement une solution pérenne à la précarité actuelle et non soutenable de son modèle économique.

18. Synthèse des impacts du changement de méthode suite à l'application d'IFRIC 21 «Droits et taxes »

IFRIC 21 « Droits et taxes » précise le fait générateur de la comptabilisation des provisions relatives aux taxes entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et ainsi peut modifier leur rythme de comptabilisation.

Cette interprétation est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2015 de façon rétrospective.

Au sein du Groupe Eiffage, les principaux impacts présentés dans les états de synthèse ci-après sont relatifs à : la redevance domaniale, auparavant étalée du 1er juillet N au 30 juin N+1 et dorénavant prise en intégralité au 1er juillet de chaque année ;

La taxe foncière et la C3S, auparavant prises en charge au prorata temporis et dorénavant comptabilisées le 1er janvier de chaque année.

L'application d'IFRIC 21 n'a pas d'impact significatif sur le compte de résultat du 31 décembre 2014.

Bilan

	01/01/2014			31/12/2014		
Actif	Publié	IFRIC 21	Retraité	Publié	IFRIC 21	Retraité
Actif non courant						
Immobilisations corporelles	1 474	-	1 474	1 463	-	1 463
Immeubles de placement	6	-	6	5	-	5
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12 415	-	12 415	12 069	-	12 069
Goodwill	2 849	-	2 849	2 873	-	2 873
Autres immobilisations incorporelles	172	-	172	175	-	175
Participations dans les entreprises associées	107	-	107	102	-	102
Actifs financiers non courants	1 647	-	1 647	1 673	-	1 673
Impôts différés	303	(7)	296	308	(7)	301
Total actif non courant	18 973	(7)	18 966	18 668	(7)	18 661
Actif courant						
Stocks	556	-	556	518	-	518
Clients et autres débiteurs	4 151	-	4 151	3 962	-	3 962
Impôts courants	5	-	5	90	-	90
Actifs financiers courants	15	-	15	17	-	17
Autres actifs	1 496	(39)	1 457	1 299	(40)	1 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 097	-	2 097	4 265	-	4 265
Actifs détenus en vue de la vente	83	-	83	49	-	49
Total actif courant	8 403	(39)	8 364	10 200	(40)	10 160
Total de l'actif	27 376	(46)	27 330	28 868	(47)	28 821
Capitaux propres et passif	Publié	IFRIC 21	Retraité	Publié	IFRIC 21	Retraité
Capital	358	-	358	369	-	369
Réserves consolidées	2 429	1	2 430	2 617	-	2 617
Cumul des autres éléments du résultat global	(340)	-	(340)	(359)	-	(359)
Résultat de l'exercice	257	-	257	275	-	275
Capitaux propres part du Groupe	2 704	1	2 705	2 902	-	2 902
Participations ne donnant pas le contrôle	4	(11)	(7)	87	(11)	76
Total des capitaux propres	2 708	(10)	2 698	2 989	(11)	2 978
Passif non courant						
Emprunts	13 261	-	13 261	14 140	-	14 140
Impôts différés	1 063	(13)	1 050	1 091	(14)	1 077
Provisions non courantes	529	-	529	599	-	599
Autres Passifs non courants	52	-	52	51	-	51
Total passif non courant	14 905	(13)	14 892	15 881	(14)	15 867
Passif courant						
Fournisseurs et autres créanciers	3 169	-	3 169	2 884	-	2 884
Emprunts et dettes financières diverses	1 184	-	1 184	1 337	-	1 337
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	1 091	-	1 091	1 601	-	1 601
Dettes d'impôt sur le résultat	74	-	74	65	-	65
Provisions courantes	475	-	475	477	-	477
Autres passifs	3 716	(23)	3 693	3 614	(22)	3 592
Passifs détenus en vue de la vente	54	-	54	20	-	20
Total passif courant	9 763	(23)	9 740	9 998	(22)	9 976
Total des capitaux propres et passifs	27 376	(46)	27 330	28 868	(47)	28 821

Compte de résultat

	30/06/2014		
	Publié	IFRIC 21	Retraité
Produit des activités opérationnelles	6 597	-	6 597
Autres produits de l'activité	2	-	2
Achats consommés	(1 170)	-	(1 170)
Charges de personnel	(1 699)	-	(1 699)
Charges externes	(2 650)	-	(2 650)
Impôts et taxes	(197)	19	(179)
Dotations aux amortissements	(425)	-	(425)
Dotation aux provisions (nettes de reprises)	(15)	-	(15)
Variation des stocks de produits en-cours et de produits finis	54	-	54
Autres produits et charges d'exploitation	59	-	59
Résultat opérationnel courant	556	19	574
Autres produits et charges opérationnels	(28)	-	(28)
Résultat opérationnel	528	19	546
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	-	19
Coût de l'endettement financier brut	(392)	-	(392)
Coût de l'endettement financier net	(373)	-	(373)
Autres produits et charges financiers	(15)	-	(15)
Quote-part du résultat des entreprises associées	(4)	-	(4)
Impôt sur le résultat	(40)	(7)	(47)
Résultat net	96	11	107
- part du Groupe	68	1	69
- participations ne donnant pas le contrôle	28	10	38

Etat du résultat global

30/06/2014			
	Publié	IFRIC 21	Retraité
Résultat net	96	11	107
Eléments non recyclables en résultat net			
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies	(20)	-	(20)
Impôts sur éléments non recyclables	7	-	7
Quote-part des gains et pertes sur éléments non recyclables des entreprises associées	-	-	-
Eléments recyclables en résultat net			
Ecart de conversion	(1)	-	(1)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	32	-	32
Impôts sur éléments recyclables	(14)	-	(14)
Quote-part des gains et pertes sur éléments recyclables des entreprises associées	1	-	1
Autres éléments du résultat global	5	-	5
Résultat global	101	11	112
- Part du Groupe	77	1	78
- Participations ne donnant pas le contrôle	24	10	34

19. Evénements postérieurs à la clôture

Le Conseil d'Etat, par décret n°2015-1044 du 21 août 2015, a approuvé les avenants aux contrats de concession prévus au protocole d'accord signé le 9 avril 2015. Les principales dispositions de ce protocole d'accord sont mentionnées dans le paragraphe des faits significatifs des présentes notes aux comptes semestriels consolidés résumés.

Le Groupe n'a pas eu connaissance d'autres événements particuliers entre le 30 juin 2015 et le 26 août, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, nécessitant une information complémentaire.

IV. Rapport des Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société EIFFAGE S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 3 et 18 des comptes semestriels consolidés résumés, qui exposent les incidences du changement de méthode comptable relatif à l'application au 1er janvier 2015 de l'interprétation IFRIC 21 « Droits et Taxes ».

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 26 août 2015

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit IS
Département de KPMG S.A.

PricewaterhouseCoopers Audit

Baudouin Griton
Associé

Gérard Morin
Associé